

# L'ECHO BRICQUEVILLAIS

## Bulletin d'information – Décembre 2015- Commune de Bricqueville la Blouette

N° 11



Mémento

Démographie état civil

Le mot du maire

La vie du Conseil Municipal

Les réalisations et les projets

La vie de la commune

La vie des associations

Rodolphe, Colombophile à  
Bricqueville la Blouette

La Miellerie du Lycée Agricole

Les arnaques et le démarchage

La recette de Bernard MEISS

L'agenda 2016



Consultez le site [www.bricqueville-la-blouette.fr](http://www.bricqueville-la-blouette.fr)

# Mémento

<b>Maire</b> 07.83.95.10.16	<b>Claude PERIER</b> <b>Permanence</b> Le Jeudi de 17 heures à 18 heures
<b>Adjoint</b> 02 33 45 30 12	<b>Marie-France LECONTE - Jean SAUVEY</b> <b>Permanences</b> Le Lundi matin de 9 heures 30 à 11 heures
<b>Secrétaire de Mairie</b> 02 33 45 30 12 <a href="mailto:mairie.bricq.la.bl@wanadoo.fr">mairie.bricq.la.bl@wanadoo.fr</a>	<b>Catherine HOURS</b> Le Mardi de 9 h à 12 h, Le Jeudi de 17 h à 18 h, et le vendredi de 9 h à 12 h

## Démographie -Etat civil 2015

**Nous avons eu le plaisir de souhaiter la bienvenue à deux nouveaux nés :**

LESAULNIER Chloé le 21/03/2015

GRUDE Aaron le 03/04/2015

**Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune.**

**Cinq mariages ont été célébrés et nous renouvelons nos voeux de bonheur et de prospérité aux mariés :**

COSNEFROY Claire et SURET Cédric le 17/01/2015

LESIEUR Véronique et HELLEU Laurent le 16/04/2015

FERRAND Hélène et LENGRONNE François le 18/07/2015

YONNET Sylvie et LEBREUILLY Bruno le 22/08/2015

MORVAN Laurence et LECAPELAIN William le 22/08/2015

**Une pensée vont à ceux qui nous ont quittés cette année et nous renouvelons nos condoléances à leurs familles.**

LEFRANC Albert le 06/03/015

MOREAU Jean-Paul le 04/04/2015

LESCURE Dominique, épouse TOUROUL-CHEVALERIE le 19/05/2015

ANQUETIL-LELIEVRE Daniel le 22/09/2015

# Le mot du maire



Chères Bricquevillaises, chers Bricquevillais,

La soirée tragique du 13 novembre nous a fait sentir avec une acuité terrible l'importance de notre communauté nationale. Nous sommes de la même famille, une famille qui pleure ses proches tombés sous les balles. Ensemble, nous avons manifesté notre soutien et notre solidarité aux victimes de ces actes abominables ainsi qu'à leurs proches lors de la minute de silence devant la mairie.

Pour rompre avec ce climat anxiogène, notre commune avec ses associations continue à vous offrir de nombreuses manifestations qui sont autant de moments de rencontres et de bien vivre ensemble, je vous recommande vivement de participer à ces festivités.

L'année 2015 aura vu la fin du contentieux Département-État contre la Commune de Bricqueville la Blouette (facturation à la commune du déplacement de la canalisation d'assainissement lors du passage de la trois voies sous la départementale 20) : plus de sept années de procédure ! Le jugement rendu le 13 mai 2015 nous a été favorable, nous avons obtenu entière satisfaction, le tribunal administratif de Caen à condamné l'État à verser à la commune 74 794,75 euros en réparation des préjudices et intérêts au taux légal. C'est une satisfaction morale d'avoir corrigé une injustice.

Les différents travaux réalisés à moindre coût en 2015 s'inscrivent dans une dynamique visant à améliorer la vie quotidienne des Bricquevillais, à embellir la commune pour la rendre plus agréable et chaleureuse. Nous souhaitons poursuivre notre travail au même rythme avec un grand projet : la rénovation et l'extension du bâtiment qui abrite la salle polyvalente et la mairie. Nous avons la chance d'avoir une équipe municipale de grande qualité, nous comptons bien mettre cette nouvelle année à profit pour construire de nouveaux projets. En attendant je vous donne rendez-vous **le vendredi 15 janvier 2016** à la salle polyvalente Lucienne LELIEVRE pour les vœux de la municipalité. Ce sera un réel plaisir de vous rencontrer.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

Bien cordialement  
Le Maire  
Claude PERIER

# La vie du Conseil Municipal

## Réalisations 2015

### Réforme territoriale



Deux réunions d'information ont eu lieu le mardi 7 juillet et le mercredi 16 septembre. Une cinquantaine de personnes étaient présentes à chaque fois.

Les échanges avec les personnes présentes ont porté sur la réorganisation territoriale et la fusion des communautés de communes qui devront atteindre 15 000 habitants en 2017, les communautés de Saint Malo de la Lande et Montmartin

sur Mer se préparant à rejoindre la CBC. Mr le Maire a rappelé les relations avec les communes voisines de Saint Pierre de Coutances (mutualisation du matériel et du personnel communal), d'Heugueville-sur-Sienne et de Tourville-sur-Sienne avec le RPI (regroupement pédagogique intercommunal).

Différents thèmes ont été abordés par les participants : fiscalité, organisation administrative des nouvelles communes, qualité de vie et notion de proximité, urbanisation, relations avec les autres communes, intérêt de fusionner avec une ou plusieurs communes. Nom de la commune nouvelle et devenir des projets en cours ont aussi été évoqués.

Ces temps d'échanges et de participation citoyenne ont permis de recueillir les avis des habitants de la commune et d'enrichir le débat.

### Chantier bénévole à la Sauvagère

En lien avec la municipalité, l'Association pour la mise en valeur des rivières et les initiatives locales (Avril) a ouvert, samedi 17 octobre, un chantier bénévole de préservation de l'environnement afin de protéger et valoriser les espèces et les habitats naturels. Le chantier a permis de nettoyer les bras morts de la Souilles,

situés près de la voie verte, au lieu-dit la Sauvagère. Un deuxième rendez-vous était fixé le samedi 14 novembre. Merci à tous les bénévoles qui ont participé à ces deux journées de chantier. Le prochain rendez-vous est prévu au printemps 2016



## Voirie

En septembre, des travaux entrepris par GRDF (Agence de Villedieu) et l'entreprise Bernasconi ont eu lieu sur la D 20, à la hauteur du numéro 8 de la route de Coutances. Pour éviter toute gêne de la circulation et garder une route en état, c'est la formule du fonçage qui a été imposée par la municipalité pour réaliser ces travaux de gaz.

Des travaux hydrauliques à la Planque sur

la voie communautaire n°1 ont été réalisés par la commune ainsi que l'encaissement des chemins de la Sauvagère, de la Butte au Long et du chemin d'exploitation n°15 du hameau Orgeat à la Datinière. C'est au total cinq camions de 17 tonnes de cailloux qu'il aura fallu pour remettre en état nos jolis chemins.



## Habitat (travaux Cour Hébert)

Après une année de travaux, trois logements sociaux F2, F3 et F4 ont été réhabilités par la société HLM Coutances-Granville à la cour Hébert. Trois familles occupent ces nouveaux logements depuis le 5/11/2015, date

d'achèvement des travaux. L'ancien presbytère qui nécessitait d'importants travaux a été vendu à la société HLM afin de procéder à sa réhabilitation et de créer deux nouveaux logements sociaux dans notre commune.



## PLU (Plan local d'urbanisme)

Le Plan d'Occupation des sols (POS) est le document d'urbanisme qui règle actuellement sur la commune les contraintes concernant l'utilisation des sols (notamment les permis de construire). Il sera rendu caduc le premier janvier 2016 et devra être impérativement remplacé par un nouveau document appelé Plan Local d'Urbanisme (PLU). Tel en a décidé la loi. En l'absence de PLU, la réglementation applicable serait le Règlement National d'Urbanisme (RNU) qui place sous la responsabilité de l'état donc du préfet la délivrance des divers certificats d'urbanisme, et ne permettrait donc plus à la commune de maîtriser l'utilisation du foncier. Afin de conserver cette maîtrise et se mettre en conformité avec la loi, le Conseil Municipal a donc décidé de lancer le projet de création d'un PLU sur le

territoire de la commune. Cette décision permet de conserver le POS actuel pour deux années en attendant la finalisation du nouveau document d'urbanisme. Evidemment une enquête publique permettra d'associer tous les habitants à l'élaboration de ce document.

Une autre solution consistait à mettre en place un PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) qui est normalement une compétence de la CBC, mais celle-ci ayant refusé cette compétence et l'ayant rendue aux communes, le choix de mettre en place un PLU communal s'est imposé.

La première étape consiste à choisir un bureau d'étude qui mènera à bien ce projet. Cette démarche est actuellement en cours et devrait se mettre en place au début de l'année prochaine.

## Réforme territoriale : Une marche forcée qui ne laisse pas le temps de la réflexion

Le débat s'instaure un peu partout sur les fusions de communes pour créer des communes nouvelles. Des communes moins nombreuses et donc plus étendues pour répondre aux souhaits de rationalisation de la gestion de nos territoires. Bien entendu notre commune n'échappe pas à cette réflexion et de nombreuses discussions et rencontres ont déjà eu lieu sur le sujet. Nous avons d'ailleurs tenu à y associer tous nos concitoyens en organisant deux réunions publiques afin de recueillir leur avis.

Dans le même temps de nombreux mouvements s'opèrent en matière d'intercommunalité qui ne cessent de faire bouger le découpage de nos territoires. Nous avons vu passer en peu de temps notre communauté de communes (4C), de 7 communes à 42 communes (CBC). Des débats sont en cours qui pourraient faire

progresser encore la taille de notre communauté de commune en y incluant les deux ex cantons de Saint Malo et Mont martin/mer.

Face à ces changements permanents, il est difficile de s'y retrouver. Après plusieurs débats en conseil municipal, et avec nos concitoyens, il nous a semblé urgent d'attendre que la situation se stabilise et s'éclaircisse sur les limites de l'intercommunalité, avant de reprendre toute réflexion sur une éventuelle commune nouvelle qui impliquerait notre commune. Bien sûr et inévitablement, le débat n'est pas clos et reviendra quand la situation des intercommunalités sera réglée. Mais à chaque jour suffit sa peine. Il faut laisser le temps de la réflexion et de la digestion des réformes en cours. Cela nous semble plus sage dans le contexte actuel.

## Projet d'aménagement de la zone humide de la Sauvagère

La parcelle XC 39 a été cédée par le conseil départemental de la commune pour l'euro symbolique (Voir le compte rendu du conseil municipal du 10 septembre 2015).

Cette parcelle est à la jonction de la voie verte et du chemin communal venant du lieu-dit la Sauvagère.

L'association AVRIL et le Conservatoire des Espaces Naturels de Basse-Normandie (CEN-BN) ont mis en avant l'intérêt de cette zone humide tant du point de vue de la faune (amphibiens et insectes) que de la flore.

Un comité de réflexion sur l'aménagement de cette zone a été créé. Le maire et trois membres du conseil municipal y participent, ainsi que Mme Tirot représentant l'association AVRIL, Mme Poulain représentant le CEN-BN, un technicien de la cellule d'animation Technique pour l'Eau et les Rivières (CATER) et un représentant de la CBC.

Ce comité s'est réuni le 30 septembre 2015 à la mairie de Bricqueville. Un

inventaire de la flore de la zone a été réalisé et présenté par Mme Poulain. Des préconisations et un projet d'actions et d'aménagements ont été définis.

Le chemin de la Sauvagère a été encaissé début octobre par la commune et permet ainsi un accès correct à ladite parcelle.

Le 17 octobre et le 14 novembre un chantier bénévole de restauration a été organisé avec des bénévoles de la commune et de l'association AVRIL (voir article p 4). Ce chantier se poursuivra au printemps 2016.

Les objectifs visés sont : la sauvegarde et la préservation de la zone humide, la création d'un lieu de découverte et d'observation de sa faune et de sa flore.

Le projet doit permettre à terme de joindre la voie verte et le chemin de la Sauvagère en créant un passage surélevé, lieu d'observation et de traversée de la zone humide. La commune n'interviendra pas financièrement sur ce chantier. Les financements sont possibles avec l'appui, entre autres, de l'Agence de l'eau.

## Travaux d'agrandissement Mairie et Salle Polyvalente

Nous sommes confrontés à l'obligation légale de remettre aux normes d'accessibilité handicapés la mairie et la salle polyvalente dans les trois ans qui viennent. Notre salle polyvalente et notre mairie ont vieilli après 40 années de bons et loyaux services rendus à nos concitoyens. Des travaux de rénovation s'avèrent nécessaires. Nous avons pensé que c'était l'occasion face à ces deux obligations de mettre en place un programme qui permettrait de remplir notre obligation légale et de redonner un coup de jeune à nos locaux pour les rendre aptes à remplir leur mission pour les décennies qui viennent.

Après beaucoup de réflexions en conseil municipal et commissions, un premier projet a été mis au point pour remplir ces

deux objectifs. Le projet final n'est pas arrêté et fera l'objet d'autres réflexions et concertations.

La première étape consiste à recruter un maître d'œuvre (architecte) pour mener à bien l'opération. Un appel d'offres a donc été fait.

Dès le début de l'année, les débats avec les élus vont avoir lieu autour du maître d'œuvre pour finaliser le choix.

Bien sûr tout cela a un coût que nous cherchons à rendre le plus supportable possible pour les finances de notre commune.

### **Comment financer ?**

Les promesses de subventions nous permettent d'attendre 220 000 € (état, département, réserve parlementaire). Le fait que nous ayons gagné notre procès avec l'état dans l'affaire dite « de la canalisation », nous a permis de récupérer 74 000 euros. La vente de notre presbytère aux HLM pour en faire deux logements sociaux nous a rapporté 60 000 euros. Soit au total 134 000 euros de rentrée.

Au total l'opération nous semble possible pour la commune sans modifier la fiscalité et permettrait ainsi d'assurer la pérennité de notre mairie et salle polyvalente pour les années qui viennent et ce pour le plus grand bénéfice de nos concitoyens tout en préservant le budget communal.

Tout ceci n'est encore qu'à l'état de projet et fera l'objet de débats au sein du conseil municipal.

**En raison des travaux, la salle polyvalente ne pourra plus être utilisée à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2016.**

## **La vie de la commune**



### **Du côté de l'école**

#### **La rentrée 2015 2016, la cantine, les Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP)**

Cette année, la rentrée des classes s'est passée sous le soleil. 111 élèves ont rejoint les trois écoles du RPI. A Bricqueville, 14 CM1 et 9 CM2, sont dans la classe de Mme Bourdin. A Tourville, 12 CP et 10 CE1 sont dans la classe de Madame Bonneau et 16 CE2 et 7 CM1 dans celle de Mme Mancel. A Heugueville, 43 enfants de maternelle sont accueillis dans les classes de Mmes Dubois et Le Chartier, la directrice. Une nouveauté à la rentrée : pour améliorer la

qualité des repas servis à la cantine de Bricqueville, la municipalité a fait le choix



de changer de fournisseur. Cela entraîne un surcoût pris en charge par le budget communal. Les repas qui arrivaient auparavant en liaison froide sont désormais fournis par le Foyer des Jeunes Travailleurs de Coutances. Ils sont livrés chauds chaque jour et sont servis par Ghislaine Lejolviv. Les menus sont consultables sur le site internet

bricqueville-la-blouette.fr. Petit changement concernant les Temps d'activités périscolaires, ils ont lieu 2 fois par semaine le mardi et le vendredi. A la rentrée de novembre, bonne nouvelle pour les effectifs du RPI puisque 3 enfants ont rejoint l'école maternelle et 4 l'école primaire.



### Soirée des écoliers Vendredi 15 décembre

Lectures de poésies de contes avec en final sport acrobatique. Beaucoup de parents et grands parents ont assisté à cette belle soirée.

## Rétrospective 2015

### 18 janvier Poule au pot au profit des restos du cœur

C'est la troisième année consécutive que l'association Saint-Jouvin organisait, dans la salle Lucienne Lelièvre, avec le concours de la municipalité, un repas festif dont les bénéficiaires vont aux Restaurants du Cœur. 160 personnes étaient inscrites à cette manifestation le dimanche 18 janvier 2015.

Un chèque de 500 € a été remis à Madame la présidente des "Restos du Cœur" de Coutances par le président de l'association St Jouvin, M. Jacques Leconte.

Dans son intervention, Claude Périer, maire de la commune de Bricqueville, rappelait que l'association et la collectivité qu'il représente font au mieux pour épauler les Restaurants du Cœur dans le combat

quotidien contre la faim. Il en profitait pour saluer les bénévoles qui transforment en



réalité l'idée qu'a eue Coluche en 1985.

## 23 janvier Vœux du Maire

Le vendredi 23 janvier, 160 personnes ont assisté aux vœux du maire et du conseil municipal à la salle Lucienne Lelièvre. Après avoir évoqué les attentats meurtriers du mois de janvier, le maire

Claude Périer a dressé un bilan de l'année écoulée et présenté les perspectives et projets de la commune pour l'année à venir. Ensuite, les bricquevillais ont été invités à partager le verre de l'amitié.

## 1er mars Carnaval des enfants

Dimanche 1er mars, dans la salle Lucienne Lelièvre, c'était carnaval, avec déguisements, maquillages, jeux et crêpes pour une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents ou grands-parents, pour fêter l'arrivée du printemps.... Tout cela assaisonné de rires et de chants.

La pluie s'est invitée en fin d'après-midi et le défilé des fées, reines, pirates, chevaliers, etc... n'a pu avoir lieu mais une grande bataille de confettis s'est engagée aux abords de la salle : de vraies giboulées de mars ! Un grand merci à tous ceux qui ont fait que cet après-midi soit festif !



## 7 juin Saint Jouvin

Le 7 juin a eu lieu la fête Saint Jouvin. De nombreuses animations au profit de l'association France Alzheimer Manche ont été organisées avec l'association Saint Jouvin : Une randonnée pédestre le long de la voie verte avec la participation de la fédération française de cyclotourisme, une messe en plein air avec la chorale de la Canterie du Rey, dirigée par Frances Hook, un lâcher de pigeons blancs etc... Un repas sous tente a ensuite ravi les participants très nombreux par cette journée chaude et ensoleillée. Des démonstrations et initiations gratuites de tir à l'arc avec les Archers de la Rose au Bouais, et



d'escrime avec le Cercle des trois masques, des jeux pour les enfants, une mini-ferme pédagogique et un lâcher de ballons ont ponctué l'après-midi.



Grâce aux organisateurs, aux bénévoles, aux associations participantes et à toutes celles et tous ceux qui y sont venus nombreux, cette journée a été un véritable succès.

## **27 septembre Remise de médaille Mr Bernard FERRAND**

Devant plus de 70 personnes et en présence de Stéphane Travert, député, d' Yves LAMY, Président de la CBC et de Guy LEBRUN, ancien Maire, Monsieur Bernard Ferrand a reçu des mains de Claude Périer, maire de la commune, la médaille d'honneur communale, départementale et régionale.

De 1989 à mars 2008, Bernard Ferrand a été élu plusieurs fois conseiller municipal puis il a exercé la fonction d'adjoint de 2008 à 2014 soit 25 années au service de la commune.

Claude Périer, a salué l'engagement de celui-ci en précisant qu'il existe des hommes et des femmes dont le dévouement au bien public est la plus puissante des motivations et qu'il faut



savoir remercier et distinguer ceux qui se sont mis au service des autres.

## **1er octobre Visite du Sous Préfet**



Jeudi 1er octobre, Monsieur Edmond AICHOUN, sous-préfet de Coutances, a été accueilli par Claude Périer, maire, Jean Sauvey et Marie-France Leconte, adjoints et plusieurs conseillers municipaux. Lors de l'entretien avec M. le sous-préfet, les particularités de notre commune ont été soulignées : aspects patrimoniaux, économiques, sociaux, culturels, sportifs et de sécurité routière. M. Périer a présenté les projets en cours et à venir de la commune. Attentif aux projets, M. Aïchoun a pris note des préoccupations des élus. Une visite guidée de la commune a suivi.

## 11 octobre Repas des Aînés

Dimanche 11 octobre, 80 personnes ont participé au traditionnel repas des aînés offert par la municipalité en signe de remerciement, de respect et d'amitié. Après avoir souhaité la bienvenue aux personnes ayant eu soixante ans, mesdames Briens et Coquière et M. Lechartre ont été honorés pour leurs 80 ans et Mme Lერიკიერი pour ses 90 ans par Claude Périer. Le repas s'est déroulé dans un esprit de convivialité. Le doyen de la commune est monsieur Francis Poulmais, la doyenne de l'assemblée est madame Bernadette Clément.



## Manifestations des anciens combattants.

### Cérémonie du 8 mai : Grand rassemblement cantonal à Bricqueville-la-Blouette,

Les délégations d'anciens combattants du canton étaient venus en nombre pour commémorer ce 70e anniversaire en présence de 19 porte-drapeaux.

La cérémonie a commencé par un rassemblement sur la place de la mairie. Claude Périer accompagné d'élus, des maires du canton, de la gendarmerie, des porte-drapeaux, des présidents de sections et de circonscription a accueilli Madame la Sous-Préfète. C'est en cortège que tous se sont dirigés vers l'église où un office religieux a été célébré à l'intention des héros de la guerre 39-45. Les 200 personnes présentes se sont retrouvées au monument aux morts pour la lecture du message du secrétaire d'Etat chargé des anciens



combattants et de la mémoire. La cérémonie s'est achevée par un lâcher de pigeons.

Avant le vin d'honneur, offert par la municipalité, le maire et Madame la Sous-Préfète ont rappelé la nécessité de transmettre cette culture de paix à notre jeunesse.

**Cérémonie du 11 novembre :**  
Hommage aux victimes de la 1ère guerre mondiale à Bricqueville la Blouette.

**Cérémonie du 5 décembre :**  
Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

**Vendredi 22 janvier 2016**  
Assemblée générale à 17h, suivie de la galette des rois.



## 4 novembre 1ère réunion du Conseil des Jeunes

### Election de 2 bricquevillais.

Deux jeunes bricquevillais ont été élus au Conseil des Jeunes du canton de Coutances. Il s'agit de Baptiste COUILLARD et Maxime FRERET.



## 8 novembre Trail des vignettes

La deuxième édition du Trail des Vignettes organisée par l'association sportive du Bocage Athlétique Coutançais (BAC) a traversé Bricqueville le dimanche 8 novembre 2015. Le Trail s'est déroulé sur les chemins, les routes et dans les bois aux alentours de Coutances. 3 courses ont eu lieu : une de 25 km, une de 15 km et un parcours de marche nordique de 15 km. Une deuxième édition avec plus de 300 inscrits et 271 classés, soit environ 40 de plus que l'an dernier.





Le coureur en tête du 25 km, Francis GARNIER, est victime d'une erreur de parcours qui lui coûte la victoire remportée par Stéphane CAMPAIN. Nathalie LEVEAU est première chez les femmes, tandis qu'au 15 km c'est Fabien HAMARD qui l'emporte et Nadine JOAUDIN chez les femmes. La compétition de marche nordique a vu gagner Claude HARZIC chez les hommes et Marie-Agnès BRIAND chez les femmes.

De nombreux bricquevillais ont participé.

## 15 novembre Randonnée contée

Organisée par la SJJ (St Jouvin Jeunesse)

Environ 45 randonneurs grands et petits ont participé à cette randonnée contée.

A 14 heures 30, c'est parti pour un p'tit tour dans la campagne bricquevillaise sous le soleil.

De temps en temps, stop, on s'arrête et on écoute avec enchantement Monique et Christine de l'arbre à Contes. Elle ont su captiver grands et petits à travers leurs histoires et personnages rocambolesques : Ferdinand le fermier, l'histoire de la pomme magique, Mr Zougloglou... Et pour terminer un conte pour les adultes... Que seules les personnes présentes pourront raconter !

L'après midi s'est terminée à la cantine autour d'un chocolat chaud, de gâches et



gâteaux, offerts par l'Association St Jouvin. Merci aux parents de la section St Jouvin Jeunesse pour l'organisation et les gâteaux.

Un vrai moment de convivialité, à renouveler l'année prochaine.



**5 décembre** Marché de Noël



**7 décembre**

**Mise en place des illuminations**

**13 décembre** Arrivée du Père Noël et spectacle pour les enfants



# La vie des associations



## L'ASSOCIATION SAINT JOUVIN

160 adhérents

Président : Jacques **LECONTE**

Secrétaire : Marie-Thérèse LEROY

Trésorière : Lydie JOUANNE

## Section Club Saint Jouvin

Responsable : Francette **LEGOUPIL**

Le Club se réunit le 1er et 3ème Mardi du mois de 14H à 18H. Pas de Club en Juillet et Août.



## Section Yoga

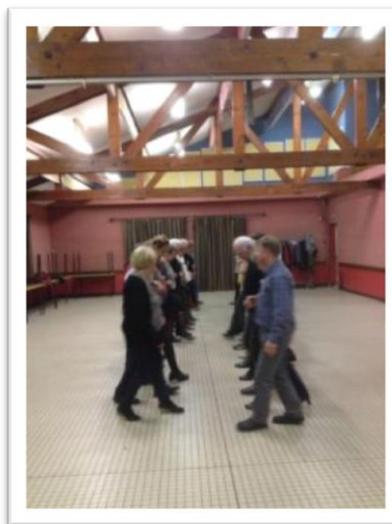
Responsable : Marie France **LECONTE**

Professeur Anne GAUTHIER

Tous les lundis de 20H15 à 21H30 sauf vacances scolaires.

## Section Danse

Responsable : Marie Laure **RUALLEM**



Les séances se déroulent le 2ème et 4ème mardi de chaque mois de 20h30 à 22h.  
Au programme : salsa-samba-tango-rumba-valse-polka-chachacha-mambo-fox-paso-charleston-madison-country.....3 soirées dansantes à thème/an :

- une soirée dessert avant Noël
- une soirée crêpes en février
- une soirée apéro dansant fin juin

## Section Saint Jouvin Jeunesse

**Responsable : Arnaud LEBEC**

Organisation de manifestations pour les enfants tout au long de l'année (Arbre de Noël, carnaval, randonnée contée, Chasse aux œufs de Pâques).



## Section Fêtes et Loisirs

**Responsable : Jacques LECONTE**

Organisation de manifestations tout au long de l'année (soirées belote, soirées pizza, expos photos, etc...).  
Actions caritatives au profit des restos du cœur (Poule au Pot), de France Alzheimer (St Jouvin).

**Contact : 02 33 07 25 56**

**Goûter de Noël du club St Jouvin -15 décembre-**  
après un après-midi de belote et de scrabble.

## AUTRES ASSOCIATIONS

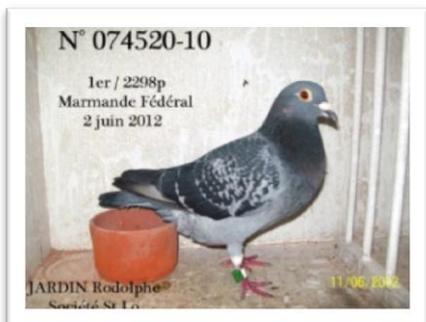
### SOCIETE DE CHASSE

**Président : Luc RENAUD**

### ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE

**Président : Marcel COQUIERE**

# Rodolphe Colombophile à Bricqueville la Blouette



Pour la région Normande ce sont 500 colombophiles qui chaque fin de semaine du mois d'avril à fin juillet font participer leurs protégés à des concours allant de l'Alençon à Barcelone.

Le restant de l'année est consacré à la mue et à l'élevage. Pendant cette période, les pigeons sortent une fois par jour sauf en hiver. Après une volée d'environ une heure et un bon bain tout le monde rentre dans ses foyers. C'est ainsi que cette année ce sont 87 500 pigeons qui ont pris part à ces compétitions.

La région Normande est organisée de la manière suivante :

Une fédération régionale sous couvert de la fédération nationale

Des groupements correspondants aux quatre départements Calvados, Eure, Seine Maritime et Manche  
Des associations locales pour la Manche : Cherbourg, St Lô, Villebaudon et Hambye.

Les associations locales organisent des concours de vitesse jusqu'à 250 Km.

Les groupements organisent des concours de demi-fond jusqu'à un maximum de 400 kilomètres

La fédération organise des concours de demi-fond au-dessus de 400 kms et des

concours de fond jusqu'à 900 kms

Vient ensuite la possibilité de jouer des concours internationaux (avec la Belgique, Grande Bretagne, Hollande, Luxembourg, Allemagne, Pologne, République Tchèque) par le biais d'amicales qui font le nécessaire pour amener les pigeons participant dans les centres de ramassage du nord de la France.

Les pigeons sont enlogés dans les différents clubs le jeudi ou le samedi suivant les concours et un camion effectue le ramassage des paniers et le voyage jusqu'au lieu de lâcher.

Le samedi ou le dimanche si les conditions météo le permettent les pigeons sont libérés tous ensemble et rejoignent leurs colombiers respectifs.

A leur arrivée au colombier une bague électronique ou caoutchouc permet de connaître l'heure exacte d'arrivée à la seconde près.

Le soir ou le lendemain les amateurs se rendent dans leur club pour officialiser leurs heures d'arrivée. Ces résultats sont ensuite envoyés à un classificateur qui calcule la vitesse de retour de chaque pigeon et établit le classement du concours.

Ces différents concours donnent lieu à des championnats divers qui permettent d'établir un classement des amateurs en fonction de leurs résultats.

Cette année la région a organisé un concours semi national sur Montauban qui

pour sa première année a réuni 5 régions et 8581 pigeons rassemblant les amateurs de Brest à Nancy.

Autre sujet de satisfaction la réussite sur les concours internationaux des Normands.

En effet la famille Cuffel de Montivilliers s'est adjugé la première place sur

19 083 pigeons du concours mythique de Barcelone, leur pigeon étant le seul à avoir regagné son colombier le soir.

Moins d'un mois plus tard ce sont Jacques et Cécile Vandermmersch qui récidivaient en s'adjugeant la première place sur 15 937 du Perpignan.

Chaque colombophile espère développer ce loisir qui devrait être remboursé par la sécurité sociale, le fait de s'occuper de ses protégés tous les jours étant un anti stress très efficace. C'est aussi une école d'humilité, les résultats étant fonction du travail et de l'attention fournis.

C'est un loisir convivial qui réunit toutes les catégories sociales de l'ouvrier au chef d'entreprise.

C'est une école de la vie avec ses satisfactions et ses désillusions.



Le pigeon voyageur que l'on libère dans le sud de la France et qui revient le plus vite possible par amour de sa famille, de son pigeonnier et de son soigneur est à des lieux de la mauvaise image qui est souvent véhiculé par son homologue des villes. N'oublions pas les services qu'il a rendus pendant les dernières guerres, à l'hôpital d'Avranches jusqu'à dans les années 90 (transport d'échantillons sanguins) et qu'il pourrait rendre encore comme le pense l'armée chinoise qui développe actuellement un vaste programme d'utilisation du pigeon voyageur.

**.A l'échelle de Bricqueville la Blouette, Rodolphe Jardin pratique cette passion depuis son âge de 11 ans.**



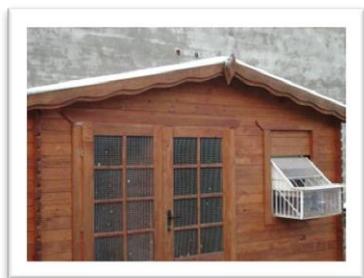
Il élève environ 80 pigeons voyageurs, avec lequel il participe à des concours locaux et internationaux.

Ses pigeons ont de nombreux prix, celui le plus important est un 1<sup>er</sup> prix sur Marmande parmi 2 298 pigeons.

Si vous êtes observateur levez les yeux au ciel et vous verrez de temps en temps des pigeons voler en paquet du côté de l'église, ce sont les siens.

Et si cela éveille votre curiosité n'hésitez pas à venir le voir, il se fera une joie de vous montrer ses protégés et de partager avec vous sa passion.

Ce passe-temps ne demande pas une grande installation, un cabanon de jardin, un grenier ou une petite dépendance.



Et en ce qui concerne les pigeons une vingtaine suffit pour se faire plaisir, participer aux concours et pour débiter on vous les offre. Mais il ne faut pas oublier que pour détenir des pigeons voyageurs on doit faire partie d'un club.

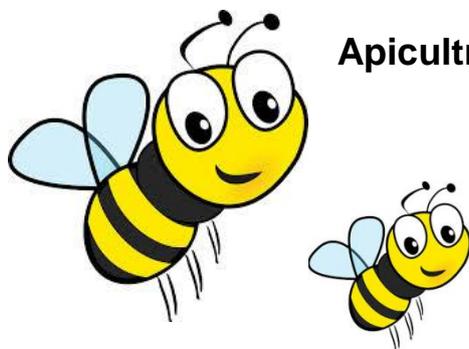
**Pour tout renseignement :**

Rodolphe Jardin ; 06.24.24.26.36 ou [rodolphejardin@yahoo.fr](mailto:rodolphejardin@yahoo.fr)

<http://pigeon-voyageur-manche.webnode.fr/>

<http://colombophilie3r.net/pages/frameset.asp>

# La miellerie du Lycée Agricole



**Apicultrices et apiculteurs amateurs, participez à l'AMICO !**

[www.pic-miellerie](http://www.pic-miellerie)

[picmiellerie@gmail.com](mailto:picmiellerie@gmail.com)

## **L'AMICO, kézaco ?**

L'Association de la Miellerie Coutançaise a été créée en février 2015 au sein du Lycée Nature de Coutances par 3 élèves de BTS et leur professeur d'agronomie, Marine Pizzala.

L'Amico a pour objectifs de :

- créer un réseau d'apicultrices et d'apiculteurs par le biais de rencontres conviviales : échanges, conseils...
- installer une miellerie collective au Lycée Nature de Coutances accessible à tous les adhérents de l'association,
- faire des achats groupés de pots et autres fournitures.

Une miellerie est un lieu où l'on dispose de tout le matériel nécessaire à l'extraction du miel et à son conditionnement. Tout ce matériel coûte cher et mettre en commun ce local permettra de faire des économies à l'apicultrice et à l'apiculteur débutant.

Depuis sa création, l'association qui rassemble 25 adhérents pour l'instant, a organisé une réunion en mai 2015, fait un achat groupé de pots, et les adhérents qui le souhaitent ont pu extraire du miel avec le matériel mis à leur disposition au lycée.

Le principe est simple, si l'on veut profiter de la miellerie, il faut adhérer à l'association puis participer à 2€/hausse lors de l'extraction.

Pour plus d'information, il faut aller sur le site : **[www.pic-miellerie](http://www.pic-miellerie)** !

C'est une association près de chez vous, alors n'hésitez pas !

Anne Aubin, secrétaire de l'Amico.



# Les arnaques et le démarchage



Des cas de démarchage téléphonique dans notre commune nous ont été signalés : diagnostic sur les charpentes, présence d'insectes nuisibles ...

Nous vous incitons à la plus grande prudence lorsqu'il s'agit de démarchage par téléphone, le discours et les arguments sont bien rodés. Le but est en général d'obtenir un rendez-vous au cours duquel un contrat vous sera proposé afin de vous faire acheter un service dont vous auriez pu vous passer. En cas de signature d'un contrat, sachez que vous bénéficiez d'un délai de

rétractation. (lire la suite). Nous vous rappelons qu'il est préférable de vous adresser à un artisan connu de vous si vous souhaitez effectuer un diagnostic ou des travaux.



Ce que dit la loi : **Droits et information des consommateurs sur les achats réalisés lors d'un démarchage**

La loi Consommation interdit à tout vendeur, dans le cadre d'un démarchage physique ou téléphonique, d'encaisser un paiement ou de débiter le compte du consommateur dans un délai de 7 jours

suivant la commande. Ce délai devient un temps de réflexion pour le consommateur qui peut revenir sur sa décision d'achat s'il le souhaite. Par ailleurs dans le cadre d'un démarchage à domicile ou par téléphone, la loi Consommation instaure un délai de rétractation de 14 jours contre 7 auparavant, et le remboursement du consommateur dans un délai de 14 jours maximum après avoir exercé son droit de rétractation auprès du professionnel ou constaté un défaut de fabrication du produit.

## Renforcement du dispositif de lutte contre l'abus de faiblesse

Les sanctions pour abus de faiblesse (pratique commerciale consistant à faire souscrire un contrat à un consommateur vulnérable, du fait de son âge, de sa situation de handicap, etc.) sont renforcées grâce à la loi Consommation. Les amendes peuvent aller de 9 000 à 375 000 euros, et représenter jusqu'à 10% du chiffre d'affaires de l'entreprise condamnée.

Source : Ministère de l'Economie et des Finances

# La recette de Bernard Meiss

## REALISATION D'UNE FEUILLE D'AUTOMNE FAÇON GASTON LENOTRE

Pour 8 personnes



### **Meringue Française**

8 blancs d'œufs (1/4 de litre)

500 gr de sucre semoule

Bien serrer les blancs (battre les blancs en neige en ajoutant d'abord 1/3 du sucre et ensuite le restant) . Dresser 2 ronds de meringues de 24 cm avec une poche sur un papier cuisson ou en ronds individuels. Cuire à 120 ° 45 mn.

### **Meringue Italienne**

8 blancs d'œufs

300 gr de sucre cuit à 120°

Monter les blancs en neige. Versez progressivement le sucre cuit et continuez de battre jusqu'à refroidissement.

### **Mousse au chocolat**

250 gr de beurre pommade

500 gr de chocolat à 70 % de cacao fondu

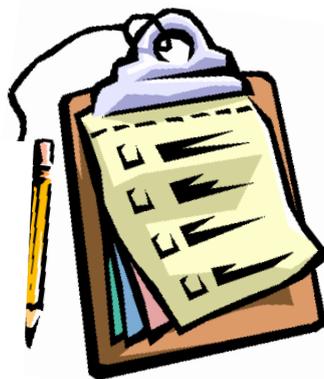
5 jaunes d'œufs et vanille

Faire fondre le chocolat au bain-marie (juste fondu, pas trop chaud), . Faire mousser le beurre pommade avec les jaunes d'œufs et un peu de vanille, ajouter le chocolat fondu. Incorporer la meringue italienne froide. Mélanger délicatement.

Dresser la mousse sur un fond de meringue. Recouvrir avec le second fond puis masquer le tout avec le restant de mousse. Faire des copeaux de chocolat avec un couteau pour décorer l'entremets de chocolat.

Cette mousse peut également se déguster à part accompagnée de morceaux de meringue. Bonne dégustation

# 2016



**Dimanche 10 janvier**

Poule au pot au profit des  
restos du cœur

**Vendredi 15 janvier**

**à 18 H 30**

**Vœux du Maire**

**Samedi 23 janvier**

**En soirée**

Repas des vœux  
(remplace repas de Noël)

**Samedi 20 février**

**Jeux de société**

**Pour les enfants**

**Dimanche 6 mars**

**Carnaval des enfants**



**Dimanche 27 mars**

**Fin de matinée début  
d'après-midi**

**Passage à BLB du 36<sup>ème</sup> tour  
de Normandie cycliste.**

**Dimanche 3 avril**

**Chasse aux œufs de  
Pâques**

**Après-midi chansons  
Un air de Brassens**

**Dimanche 17 avril**

**Vide-grenier**



**Du 2 au 4 juillet**

**Passage du tour de France  
au Pont de la Roque et à  
Coutances**



**RUALLEM Patrick**  
Sélection de Grands Vins

15, La Vieille Route  
50200 BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE  
Tél. 06 84 22 56 68 - 02 33 07 45 09  
E-mail : ruallem@free.fr

**Daniel HERMAN**

- Plomberie
- Chauffage
- Sanitaire
- Entretien

**02 33 46 54 20**

26, route de Coutances  
50200 BRICQUEVILLE LA BLOUETTE

**Jean Jacques**

PRET A PORTER MASCULIN

RALPH LAUREN   Eden Park   BOSS HUGO BOSS   Vicomte A. PARIS - PALM BEACH

14 Rue G. de Montbray  
50200 COUTANCES

TEL. 02 33 45 31 01  
jjgriess@wanadoo.fr

**AUX PRODUITS DU MIDI**  
Détail - Gros - Demi gros

A L'ENTREPOT  
VENTE AUX PARTICULIERS

**APM**

FRUITS PRIMEURS LEGUMES

50200 BRICQUEVILLE LA BLOUETTE Tél : 02 33 19 06 60

COUVERTURE  
ZINGUERIE

**Philippe  
LECAUDEY**



Hameau Orgeat  
BRICQUEVILLE-LA-BLOUETTE  
50200 COUTANCES  
02 33 07 40 97

**S.a.r.l. FANFANI**

- Terrassement • Assainissement
- Clôture • Terrasse • Cour et allée
- Enrochements • Matériaux
- Création parcs et jardins
- Plantation • Abattage • Élagage
- Maçonnerie paysagère et traditionnelle

54, rue du Feugré - 50230 AGON  
Tél./Fax 02 33 45 77 44  
Email : sarl.fanfani@free.fr

**FANFANI JARDIN SERVICES**  
ENTRETIEN PARCS & JARDINS  
SERVICES À LA PERSONNE

Déduction d'impôts de 50%\*  
Tonte - Taille d'arbres et arbustes  
Débroussaillage  
Nettoyage de terrasses  
Petites réparations  
Entretien ponctuel ou régulier

**Un grand merci à nos annonceurs  
pour leur soutien financier**